

## *Département de la Haute-Vienne*

❖ *Commune de DOMPS*

### *Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt quatre mars deux mil vingt trois à 20h30, suivant convocation en date du quatorze mars deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

*Étaient présents* : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr LECOMTE Jean Luc,

*Membres excusés ayant donné pouvoir* : Mme BELLET Béatrice à Mr LECOMTE Jean Luc  
Mr VERHELST Eduard à Mr BOUTY Serge  
Mr CHASSAGNE Yannick à Mr CHARIAL Nicolas  
Mr MONTHEIL Jean Pierre à Mr LEROUSSEAUD Sébastien

*Membre excusée n'ayant pas donné pouvoir* :  
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore

*Date de convocation du Conseil Municipal* : 14 mars 2023

*Secrétaire de séance* : Mr CHARIAL Nicolas

#### *Délibération 2023/009 en date du 24 mars 2023*

#### *Approbation du compte administratif 2022 du budget principal*

**Il convient d'adopter le compte administratif 2022 du budget principal.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Madame le maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'elle ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du budget principal.

Mr LECOMTE Jean Luc est désigné pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.  
Madame le maire se retire de l'assemblée afin que le conseil puisse délibérer.

Le Président de séance présente, aux membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif 2022 du budget Principal, dont les résultats sont arrêtés comme suit :

#### **POUR MEMOIRE**

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	483 446,05
Excédent d'investissement antérieur reporté	205 086,91

**SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022**

Dépenses d'investissement 2022	228 082,99
Recettes d'investissement 2022	65 843,28
Solde d'exécution de l'exercice 2022	-162 239,71
Solde d'exécution cumulé	42 847,20

**RESTES A REALISER AU 31/12/2022**

RAR Dépenses d'investissement 2022	1 404,00
RAR Recettes d'investissement 2022	23 001,00
SOLDE	21 597,00

**BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022**

Rappel du solde d'exécution cumulé	42 847,20
Rappel du solde des restes à réaliser	21 597,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	64 444,20
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses de fonctionnement 2022	244 501,34
Recettes de fonctionnement 2022	286 538,48
Résultat de l'exercice 2022	42 037,14
Résultat antérieur	483 446,05
TOTAL FONCTIONNEMENT	525 483,19

**A l'unanimité le conseil municipal décide :**

- D'adopter le Compte Administratif 2022 du budget principal.
- D'arrêter les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
En Mairie le 26 mars 2023  
Le Maire



Accusé de réception en préfecture  
087-218705804-20230324-2023\_009-DE  
Date de télétransmission : 26/03/2023  
Date de réception préfecture : 26/03/2023